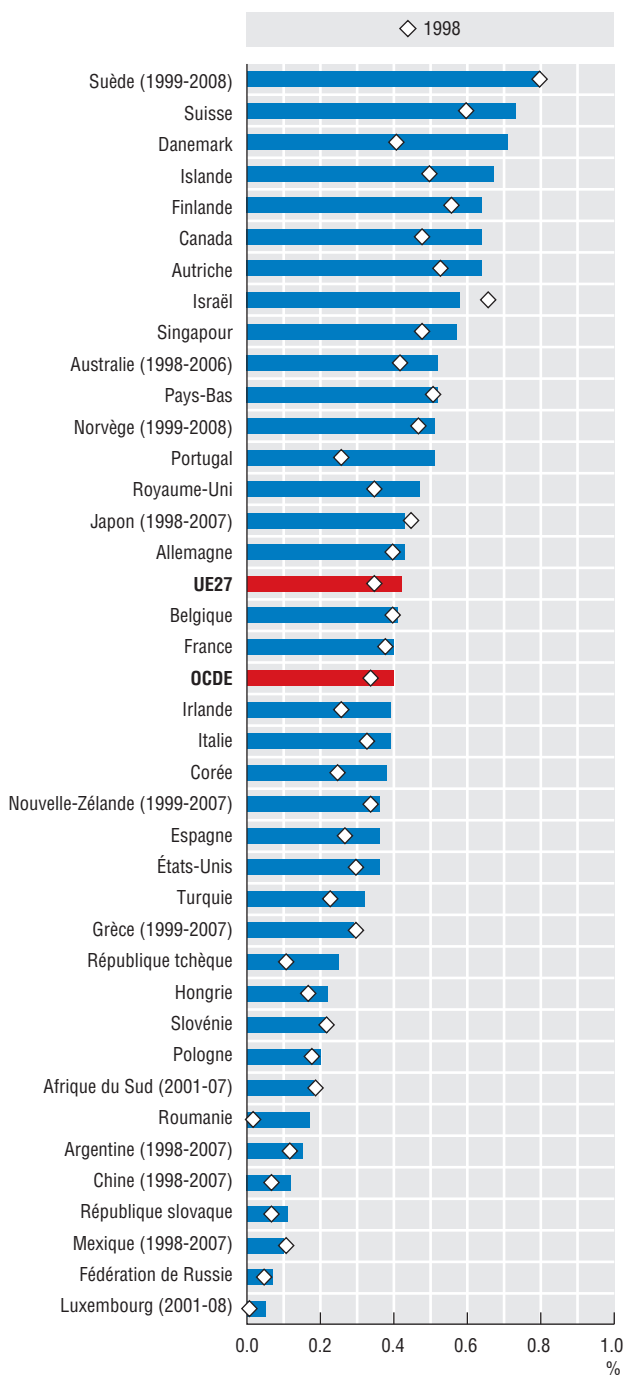


Ce sont les universités et les organismes publics de recherche qui effectuent la majeure partie de la recherche fondamentale. Pour ce type de recherche, l'aide publique demeure cruciale. Elle est indispensable pour développer de nouvelles connaissances scientifiques et technologiques ainsi que le capital humain permettant d'aboutir à l'innovation au profit de l'économie et de la société.

### Dépenses intra-muros de R-D du secteur de l'enseignement supérieur, 2008

En pourcentage du PIB



Source : OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, mars 2010. Voir notes de fin de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/836005248761>

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne dans les pays de l'OCDE, plus des trois quarts de toute la recherche fondamentale est effectuée par l'administration publique et les universités.

(Base de données de l'OCDE sur la recherche-développement, 2009.)

Les dépenses de R-D des universités représentent 0.40 % du PIB de la zone OCDE. Cette part a d'ailleurs augmenté dans la plupart des pays au cours de la dernière décennie. Cela montre l'importance croissante des universités comme fournisseurs de nouvelles connaissances utiles et comme formateurs de chercheurs et autres travailleurs hautement qualifiés sur lesquels s'appuient les économies du savoir. Dans la plupart des pays, la recherche fondamentale des universités représentent 40 à 70 % de la totalité de la recherche fondamentale exécutée à l'intérieur des frontières.

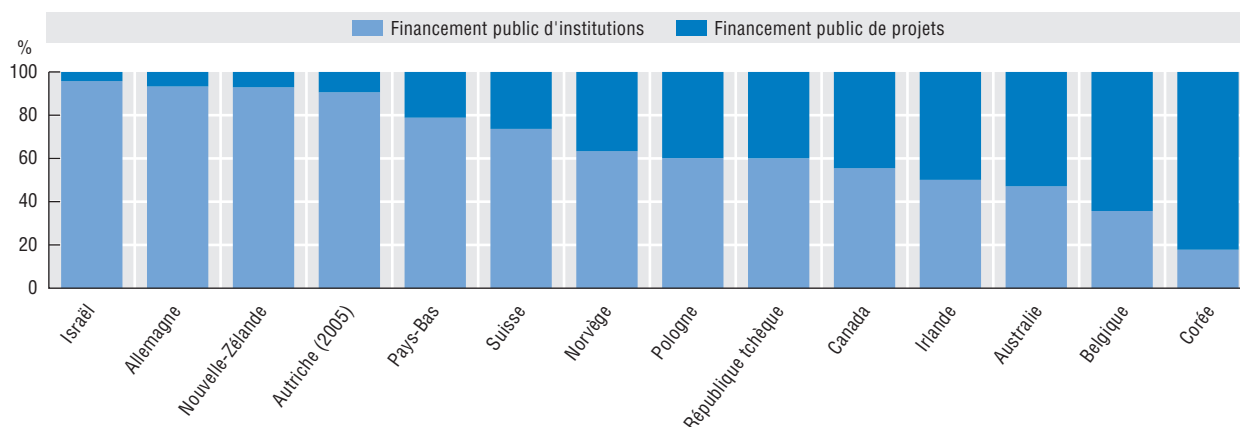
Les modalités de financement direct de la R-D par les pouvoirs publics sont essentiellement de deux ordres : le financement institutionnel et le financement de projet. Le financement institutionnel contribue à assurer la stabilité du financement de la recherche à long terme, alors que le financement de projet peut favoriser la concurrence au sein du système de recherche et le ciblage de domaines stratégiques.

Un nouvel indicateur des modalités de financement public du secteur de l'enseignement supérieur a été mis au point (voir page de droite). Les modalités de financement public de la R-D sont très diverses et reflètent le contexte institutionnel des systèmes de recherche des pays. En Allemagne, en Israël et en Nouvelle-Zélande, on a principalement recours au financement institutionnel alors qu'en Belgique et en Corée, on privilégie le financement de projet. A terme, la combinaison des types de financement utilisée ne peut être modifiée qu'en réformant le système de recherche.

### Définitions

Le *financement de projet* se définit comme l'attribution d'un financement à partir de la soumission, à une personne ou un groupe d'individus, d'un projet d'activité de R-D limitée en termes de champ d'application, de budget ou de délais. Le *financement institutionnel* se définit comme le financement général d'institutions sans tenir compte de projets ou programmes de R-D spécifiques. La *recherche fondamentale* est une activité expérimentale ou théorique exécutée principalement pour acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans application ou utilisation particulière en perspective. Le *secteur public* comprend l'administration publique et le secteur de l'enseignement supérieur.

## Financement public de la R-D dans le secteur de l'enseignement supérieur, par type de financement, 2008



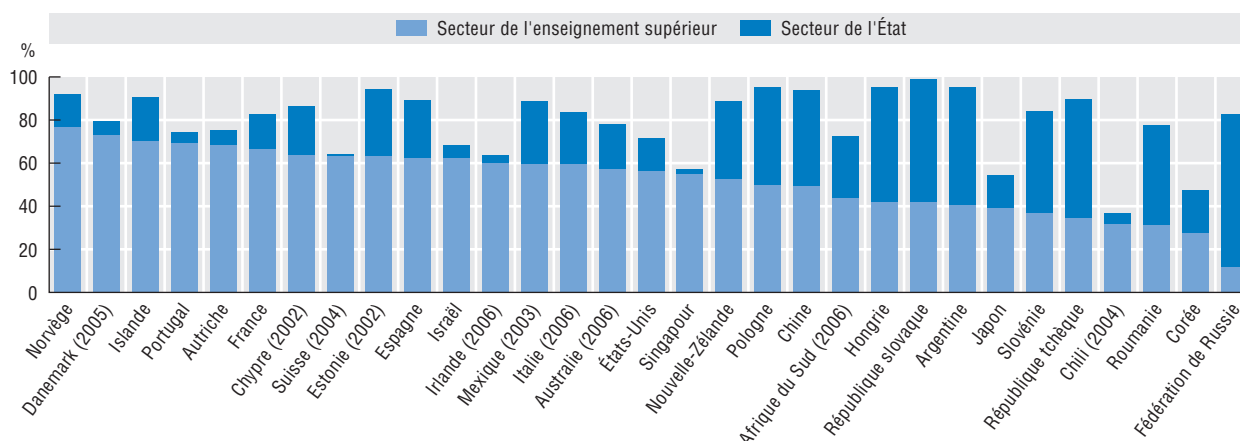
Note : L'indicateur proposé est un indicateur expérimental : sa comparabilité internationale est pour le moment restreinte.

Source : OCDE, fondés sur des données préliminaires du Projet sur les micro-données du financement public de la R-D, 2009. Voir notes de fin de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/836005248761>

## Dépenses en recherche fondamentale exécutées dans le secteur public, 2007

En pourcentage de la recherche fondamentale nationale



Source : OCDE, Base de données sur la recherche et le développement, décembre 2009. Voir notes de fin de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/836005248761>

## Mesurabilité

Les données de R-D de l'enseignement supérieur peuvent être ventilées par discipline scientifique (sciences naturelles, ingénierie, sciences médicales, agronomie, sciences sociales et humaines) et par origine des fonds (entreprises, État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif et financements de l'étranger). Les indicateurs de performance de R-D de l'enseignement supérieur correspondent souvent à des estimations des autorités nationales qui révisent régulièrement leurs méthodes d'évaluation. Pour améliorer la comparabilité de ces indicateurs, il importe de réviser la conception et l'exécution des enquêtes sur la R-D de l'enseignement supérieur.

Le financement de projet accordé à l'enseignement supérieur inclut les contrats nationaux de R-D des ministères principaux ou les contributions publiques à des organismes nationaux de financement (conseils de la recherche, par exemple). Le financement institutionnel de l'enseignement supérieur provient des fonds généraux des universités (FGU) et d'autres fonds institutionnels. Dans le cadre du projet de l'OCDE sur les modalités de financement public de la R-D, on élabore de nouveaux indicateurs en exploitant des données budgétaires existantes. Le projet démontre la faisabilité du recueil de ces indicateurs expérimentaux. Le GENIST (Groupe d'experts nationaux sur les indicateurs de science et de technologie de l'OCDE) s'attache à formuler des lignes directrices méthodologiques pour affiner et institutionnaliser le recueil de ces informations.